

L'ENSEMBLE SILLAGES ET LES MUSICIENS-ENSEIGNANTS  
DU CONSERVATOIRE DE BREST, RÉUNIS POUR UN CONCERT

# D'UN SIÈCLE, L'AUTRE

JEUDI 19 MAI 2016 - 19H30

LE PETIT THÉÂTRE DU QUARTZ

EN PRÉSENCE DU COMPOSITEUR YVES CHAURIS



DOSSIER DE PRÉSENTATION

## UN CONCERT INTENSE

L'Ensemble Sillages, l'un des ensembles contemporains qui compte en Europe, fait cause commune avec les musiciens-enseignants du Conservatoire pour créer une pièce importante d'Yves Chauris, le compositeur brestois qui n'en finit pas de grimper. Dix-huit musiciens, carrément ! Voici en quelque sorte une superproduction locale en exclusivité mondiale, un événement qui fera date.

D'un siècle, l'autre... entre la création de Chauris, toute en finesse et en énergie, et les grands aînés, Debussy, Ravel, dont la musique sonne comme un vibrant témoignage de la musique française dans ce qu'elle a de plus fondatrice.

Un voyage à travers le temps pour ce concert sensible, vif et intense.

**Production :** DRAMA / Sillages

**Coproduction :** Le Quartz, Scène nationale de Brest / Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Brest Métropole.

En résidence au Quartz, Scène nationale de Brest, l'Ensemble Sillages reçoit le soutien du Ministère de la Culture, DRAC Bretagne au titre de l'aide aux ensembles conventionnés, de la Ville de Brest, de la Région Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère, de la SACEM action culturelle et de la SPEDIDAM, les droits de l'interprète.

## PROGRAMME

> **Claude Debussy** (1862-1918)

*Sonate* (1915) pour flûte, alto et harpe, 17'

> **Maurice Ravel** (1875-1937)

*Trio* (1914) pour piano, violon, violoncelle, 26'

> **Yves Chauris** (1980)

*Cantique* (2016), création pour piano, percussion et flûte, hautbois, clarinette, basson, trompette, accordéon, harpe, 2 percussions, 2 violons, alto, violoncelle, contrebasse, 25'

Aide de l'État à l'écriture d'une œuvre musicale originale pour l'ensemble Sillages et le Conservatoire de Brest.

Direction musicale : Julien Leroy

**Cantique (2016) Création**

Cantique est dédié à la mémoire de Gérard Gaugué.

« Depuis plusieurs œuvres successives, je cherche à renouer avec la dimension mélodique. Non pas comme un retour à une traditionnelle mélodie accompagnée – plutôt comme la recherche d'une « vocalité » instrumentale nouvelle : comment redonner une place à la ligne mélodique au sein d'un langage riche des techniques d'écriture d'aujourd'hui.

En écrivant *Cantique*, j'ai choisi de faire appel à un chant traditionnel breton. La ligne souple du cantique « Ar baradoz » offre un matériau porteur de possibilités presque infinies dans cette direction. La mélodie est ici légèrement déformée, essentiellement par une subtile distorsion de certains intervalles.

L'œuvre suit une trajectoire qui évolue du bruit vers le son : d'une texture éparse, décharnée, jusqu'à l'émergence de la mélodie étrange et étirée, dont les termes se fondent les uns dans les autres. Sa dispersion dans les timbres des instruments de l'ensemble provoque un miroitement, une irisation qui tend au brouillage et à l'aveuglement, comme par saturation de lumière. »

Yves Chauris



**Distribution :**

- Hélène Colombotti, percussions / Vincent Leterme, piano
- Nicolas N'Haux, flûte / Valérie Liebguth, hautbois
- Christophe Dravers, clarinette / Philippe David, basson
- Cyril Normand, cor / Benoît Coutris, trombone / Loïc Sonrel, trompette
- Ève Payeur, Bénédicte Albanhac, percussions
- Céline Rivoal, accordéon / Nicolaz Cadoret, harpe
- Lyonel Schmit, Sulliman Altmayer, violons / Gilles Deliège, alto
- Laura Buruiana, violoncelle / Jean-Michel Depret, contrebasse

Direction musicale : Julien Leroy

**Yves Chauris (1980)**

compositeur

Né en 1980, Yves Chauris est diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il obtient en 2005 les premiers prix de composition, analyse et orchestration. Son travail est rapidement remarqué, il reçoit plusieurs aides et distinctions, notamment la bourse Jean-Walter Zellig, décernée par l'Académie Française, ainsi que le prix Fondation Francis et Mica Salabert 2005 et le prix Pierre Cardin pour la composition musicale en 2008.

Son concerto pour piano et ensemble *...solitude, récif, étoile...* est créé en 2003 par Jean-Frédéric Neuberger, et repris en 2008 par l'Orchestre National d'Ile-de-France puis en 2010 par le BBC National Orchestra of Wales sous la direction de François-Xavier Roth. Il écrit en 2010 son premier quatuor à cordes *I hear bodies* pour le quatuor Diotima, puis en 2012 son second quatuor à cordes *Shakkei* pour le quatuor Tana. *Un minimum de monde visible* est créé en janvier 2014 par l'Ensemble Intercontemporain, sous la direction de Pablo Heras-Casado, au Concertgebouw d'Amsterdam avant d'être repris à la Cité de la Musique à Paris, à Bordeaux et à Anvers.

De septembre 2008 à juillet 2010, Yves Chauris est membre de la section artistique de la Casa de Velázquez à Madrid. En 2011, il est en résidence à la Villa Kujoyama au Japon. Il collabore en septembre 2012 avec le designer José Lévy pour le vernissage de l'exposition Judogi. Il travaille actuellement sur une commande d'Etat pour l'Ensemble Sillages et une commande de Carnegie Hall pour Jean-Guihen Queyras et Alexander Melnikov.

## Sonate (1915)

pour flûte, alto et harpe

Dédiée à Emma Debussy, l'épouse de Claude Debussy, *Sonate* est la deuxième pièce d'un cycle des six sonates pour divers instruments, entamé en 1914, en référence aux Concerts Royaux de François Couperin. Affaibli par la maladie, Claude Debussy n'aura la force d'en terminer que trois. En situant ces pièces dans la tradition des musiciens français du XVIIIe siècle, il participe aux sentiments nationalistes suscités par la première guerre mondiale.

En composant la *Sonate* pour flûte, alto et harpe, Claude Debussy avait d'abord pensé au hautbois plutôt qu'à l'alto. Son choix définitif permet un mélange intime, délicat, le tout en de subtiles demi-teintes. Avec cette pièce Claude Debussy est le premier à imaginer l'association des sonorités de la flûte, de l'alto et de la harpe dans une pièce de chambre. Cette instrumentation singulière et imaginative confère à la pièce une atmosphère sonore douce et mélancolique. Pour composer et définir la matière sonore de cette *Sonate*, Claude Debussy associe chaque instrument à une couleur, obtenant ainsi un effet de légèreté et de fluidité qui caractérise l'oeuvre.

La *Sonate* comporte trois mouvements :

- « Lento, dolce rubato »
- « Tempo di minuetto »
- « Allegro moderato ma risoluto ».

### Distribution :

Nicolas N'Haux, flûte  
Gilles Deliège, alto  
Nicolaz Cadoret, harpe

## Claude Debussy (1862-1918)

compositeur

Musicien libre et anticonformiste, **Claude Debussy** a souvent été caractérisé d'impressionniste musical, étiquette qu'il n'a jamais acceptée. Sa musique accorde une place de choix à la couleur et aux timbres instrumentaux.

Claude Debussy commence sa formation musicale au Conservatoire de Paris où il y suit les cours de composition d'Ernest Guiraud et la classe d'orgue de César Franck. L'élève révèle déjà une personnalité compliquée et insaisissable. En 1884, Claude Debussy remporte le premier Prix de Rome mais son séjour à la Villa Médicis sera le point de rupture avec l'académisme. Supportant mal son exil, le musicien démissionne au bout de deux ans et rentre à Paris où il mènera la vie de bohème. Admirateur du poète Stéphane Mallarmé et habitué de ses salons, Claude Debussy est fasciné par le symbolisme. Il s'inspire de ce mouvement dans sa musique, notamment *Prélude à l'après-midi d'un faune* à partir d'un poème de Stéphane Mallarmé. Le compositeur fait preuve d'une audace musicale qui aura du mal à être appréciée, comme par exemple avec son opéra *Pelléas et Mélisande*

qui fut au début très critiqué avant d'être célébré et joué dans le monde entier.

Artiste aux inspirations éclectiques, il est notamment séduit par les musiques d'Extrême-Orient : gamme pentatonique, gamme par tons entiers, créant ainsi un univers musical unique et insaisissable. Plusieurs compositeurs se sont réclamés de l'héritage de Debussy comme Boulez ou Dutilleul.



## Trio (1914)

pour piano, violon, violoncelle

Le *Trio* a été créé le 28 janvier 1915 à Paris à la salle Gaveau par Alfredo Casella au piano, Gabriel Willaume au violon et Louis Feuillard au violoncelle.

Le travail d'écriture du *Trio* a duré six ans, jusqu'en en 1914, lorsque Maurice Ravel se rend au pays basque français, près de Ciboure, sa commune natale. L'achèvement du *Trio* coïncide avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale qui allait si profondément bouleverser Maurice Ravel.

Maurice Ravel n'a pas dévié de sa prédilection habituelle pour les formes musicales traditionnelles. Le *Trio* suit le format standard pour un travail classique en quatre mouvements, néanmoins, il réussit à introduire ses propres innovations dans ce cadre conventionnel. Le mouvement initial se compose de deux thèmes dont le premier, inspiré du *zortico*, une ancienne danse basque, est énoncé au piano puis repris par le violon et le violoncelle. Il se dégage de cette page une profonde nostalgie, comme si le compositeur avait prévu l'effondrement qu'allait provoquer la guerre. La construction du deuxième mouvement, traditionnellement un scherzo, est inspirée de la forme poétique du pantoum que Victor Hugo puis les parnassiens tel que Théodore de Banville, avaient pratiquée et que Baudelaire avait mise à l'honneur dans *Harmonie du soir*. Après cette page étincelante de virtuosité, l'austérité du troisième mouvement, intitulé *Passacaille*, offre un contraste saisissant. Il se compose d'un thème de huit mesures, sans que celui-ci donne lieu comme il se doit à des variations. En fait, comme l'écrit Maurice Ravel, il procède soit par déformation, soit par développement. Le *Trio* se termine par un finale dont l'écriture quasi-orchestrale (cordes en arpèges ou en trille) tranche avec les mouvements précédents.

Par une approche orchestrale de son écriture et en faisant un usage intensif des gammes extrêmes de chaque instrument, Maurice Ravel créé une texture sonore particulièrement riche pour une œuvre de chambre. Employant des effets coloristiques tels que trilles, trémolos, harmoniques, glissandos et arpèges, il exige ainsi un haut niveau de compétence technique des trois musiciens.

### Distribution :

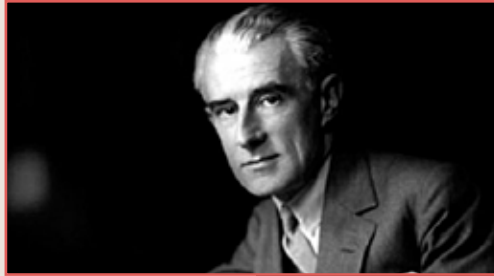
Vincent Leterme, piano

Lyonel Schmit, violon

Ingrid Schoenlaub, violoncelle

## Maurice Ravel (1875-1937)

Compositeur et chef d'orchestre français



Homme à la personnalité indépendante et énigmatique, Maurice Ravel laisse une oeuvre située à la charnière entre le XIXe et le XXe siècle, temps des querelles entre modernistes et traditionalistes, entre l'avenir et le passé.

Maurice Ravel se tient à la fois à l'écart de la révolution portée par Arnold Schönberg et de l'académisme de la Schola Cantorum. Son audace ainsi que son admiration pour Erik Satie, lui vaut une forte réprobation de ces milieux qui lui coûte notamment des échecs

successifs au Concours de Rome. Souvent comparé à Claude Debussy, avec lequel il partage cette utilisation de l'harmonie comme une couleur, avec des dissonances non résolues, il s'en distingue par une écriture pianistique très novatrice et une maîtrise de l'orchestration hors du commun.

Gabriel Fauré, qui fut son professeur de composition, et un ami cher, qualifia son travail d'une «sincérité désarmante». Son oeuvre peut être qualifiée d'éclectique, au vu des sources variées de ses inspirations : François Couperin, Jean-Philippe Rameau, admirateur de Mozart, Saint Saëns. Maurice Ravel est aussi fasciné par la musique noire américaine comme le jazz, le blues, et est imprégné de musique hispanique, sa mère étant d'origine espagnole.

Dans un catalogue de 111 oeuvres, Maurice Ravel nous a laissé une grande majorité de chefs d'oeuvre mondialement reconnus qui font de lui l'un des plus grands compositeurs français du XXème siècle.



## L'ensemble Sillages

Fondé en 1992 par Philippe Arrii-Blachette, l'Ensemble Sillages est une formation de musiciens qui trouvent à travers les compositeurs de notre temps l'expression de leur sensibilité d'interprète. Le travail avec les compositeurs vivants est au centre de la politique artistique de l'ensemble pour une interprétation juste de leurs pensées musicales, pour favoriser aussi leurs rapprochements auprès du public par une compréhension vivante de leurs œuvres. Depuis 1996,

Sillages est en résidence au Quartz, scène nationale de Brest. Cette relation - inscrite dans le temps - permet chaque année à des créations de voir le jour, favorise la diffusion du répertoire contemporain et accompagne la mise en place d'actions culturelles et pédagogiques... Sillages développe tout un arsenal de propositions pour la transmission vers tous les publics de la musique de notre temps. Outre le répertoire contemporain, Sillages élabore des projets ayant toujours en ligne de mire d'amener un public le plus large possible à se frotter aux nouvelles formes musicales.

L'activité nationale et internationale de Sillages se développe et l'Ensemble a été accueilli à Lyon, Quimper, Perpignan, Niort, Dijon, Nice, Paris ou encore Madrid, Séville, Alicante, Genève, Buenos Aires, Rome, Mexico, Puebla, Monterrey, Sueca, Bilbao, Parme, Guanajuato...

En 2014, l'Ensemble Sillages a initié un nouveau rendez-vous - en mars - à Passerelle, centre d'art contemporain de Brest : LE FESTIVAL ELECTRIC (C)UTION, rencontres des instruments acoustiques et de l'électronique. Un parcours à travers des œuvres mixtes, autour de concerts, d'ateliers, de workshops, de conférences, d'impromptus musicaux.

Un axe fondamental des activités de l'Ensemble Sillages est l'action culturelle, de 2011 à 2014 le projet « Musique chez l'habitant » concerts dans les lieux de vie des quartiers de Brest (appartements, hall d'immeuble, centres sociaux, cafés) accompagnés d'ateliers de sensibilisation dans les écoles. Depuis 2015, soutenu par la Fondation de France et la Ville de Brest, l'ensemble Sillages met en place le projet « Improbable Orchestre'A », formation d'un orchestre composé d'une centaine d'enfants du quartier de Bellevue à Brest (7 à 14 ans) encadrés par les musiciens spécialisés de l'Ensemble Sillages. Une commande de l'ensemble a été faite au compositeur Jean-François Charles et au plasticien Henri-Pierre Deroux pour l'écriture et la scénographie de la partition. La création de « Improbable Orchestre'A » aura lieu sous la direction du compositeur les 29 et 31 mai 2016 à La Baraque et à l'Auditorium du Conservatoire de Brest.

## Créations ciné-concerts

Création 2015  
Œuvres de Jean-Luc Hervé, Martin Matalon, Allain Gaussin et Javier Torres Maldonado.

Ciné-concert, création 2014  
*Le Vent*  
un film de Victor Sjöström,  
musique originale  
de Carlos Grätzer.

Création 2014  
*VIAJE*  
action dramatique musicale,  
musique originale  
de Javier Torres Maldonado.

Création 2013  
*Récital for Dona, la musique est l'air que je respire*  
une création en hommage  
à Cathy Berberian.

Ciné-concert 2013  
en hommage à Sherlock Holmes  
*Sherlock Jr*  
un film de Buster Keaton

Ciné-concert  
*Le mystère des poissons volants*  
un film de John Emerson,  
musique originale  
de Carlos Grätzer.  
*Georges Méliès,  
le magicien du cinéma*  
musique de Carlos Grätzer

## Discographie

en écoute sur  
[www.ensemblesillages.com](http://www.ensemblesillages.com)  
*Harmonie des sphères*  
monographie de Allain Gaussin  
Grand Prix du disque  
de l'Académie Charles Cros  
(2014. Label Ameson)

*Traces*  
de Martin Matalon  
(2009. Sismal production)

*Esprit de sel*  
de Hughes Germain  
(2009. Metamkine)  
*Jean-Luc Hervé / Sillages*  
Coup de cœur  
de l'Académie Charles Cros  
(2005. L'empreinte digitale)

*Anna Livia Plurabelle*  
d'André Hodeir (1993. Label bleu)

## L'équipe

Direction artistique :  
Philippe Arrii-Blachette  
philippe.arii@gmail.com  
+33(0)6.85.76.04.92  
Administratrice de production :  
Rosalie Tsai  
rosalie.tsai@ensemblesillages.com  
+33(0)2.98.47.94.14  
Communication :  
Nina Faidy  
communication@ensemblesillages.com  
+33 (0)2.98.47.94.14

L'ensemble Sillages reçoit le soutien du Ministère de la Culture DRAC-Bretagne au titre de l'aide aux ensembles conventionnés, de la Ville de Brest, de la Région Bretagne, du Conseil départemental du Finistère, de la SACEM action culturelle et de la SPEDIDAM, les droits de l'interprète. Il est soutenu dans sa diffusion par Spectacle Vivant en Bretagne.